

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr) / e.mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MAI 2025

DELIBERATION N° 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de mai, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation 19 mai 2025

Étaient présents : 12 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Michel CHANTREAU, M. Jean-Marc BERNARD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Corine MICOU, Mme Sarah KLINGLER, M. Michel ROY.

Étaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Jérôme BARON, Mme Armelle CASSIN, M. Fabrice MICHELET, M. Jean-François RENOUX, M. Michel RICORDEL, Mme Laurence VIOLLEAU.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'administration s'ils ont des remarques à exprimer sur le fond ou sur la forme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 31 mars 2025.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 31 mars 2025.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,



Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : **03 JUIN 2025**

Accusé réception le : **03 JUIN 2025**

**EXÉCUTOIRE**

Publiée le : **03 JUIN 2025**

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : **03 JUIN 2025**

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général,



D. VENDEVILLE